

La neutralité du net

Universalité du Net

- Ne pas discriminer les communications
 - ni par la source
 - ni par la destination
 - ni par le contenu (nature, DPI)
- Neutralité du Net
 - Commerciale → concurrence et innovation
 - Droits fondamentaux

Neutralité du net

Réseau filtré – objectif commerciale

- Priorité
 - orange → dailymotion : ok / orange → youtube : Nok
- Filtrage
 - skype sur tél 4G / port 25 / broadcast TV (*)
- Altération
 - contenu modifié → signature des mails, publicité ajouté
- Contrôle au volume
 - discrimination sur la facturation : service de la box non payant ou prioritaire

(*) <https://www.laquadrature.net/fr/La-diffusion-de-la-television-lineaire-comme-service-gere>

<https://www.fdn.fr/actions/confs/neutralite-du-net/>

Neutralité du net

- Filtrage de YouTube par Free
 - Tort à YouTube
relève du tribunal du commerce
 - Tort aux clients
atteinte à la liberté d'expression, non protégée par
le code pénal
- L'abus de liberté d'expression est condamnée
- L'entrave de liberté d'expression ne l'est pas

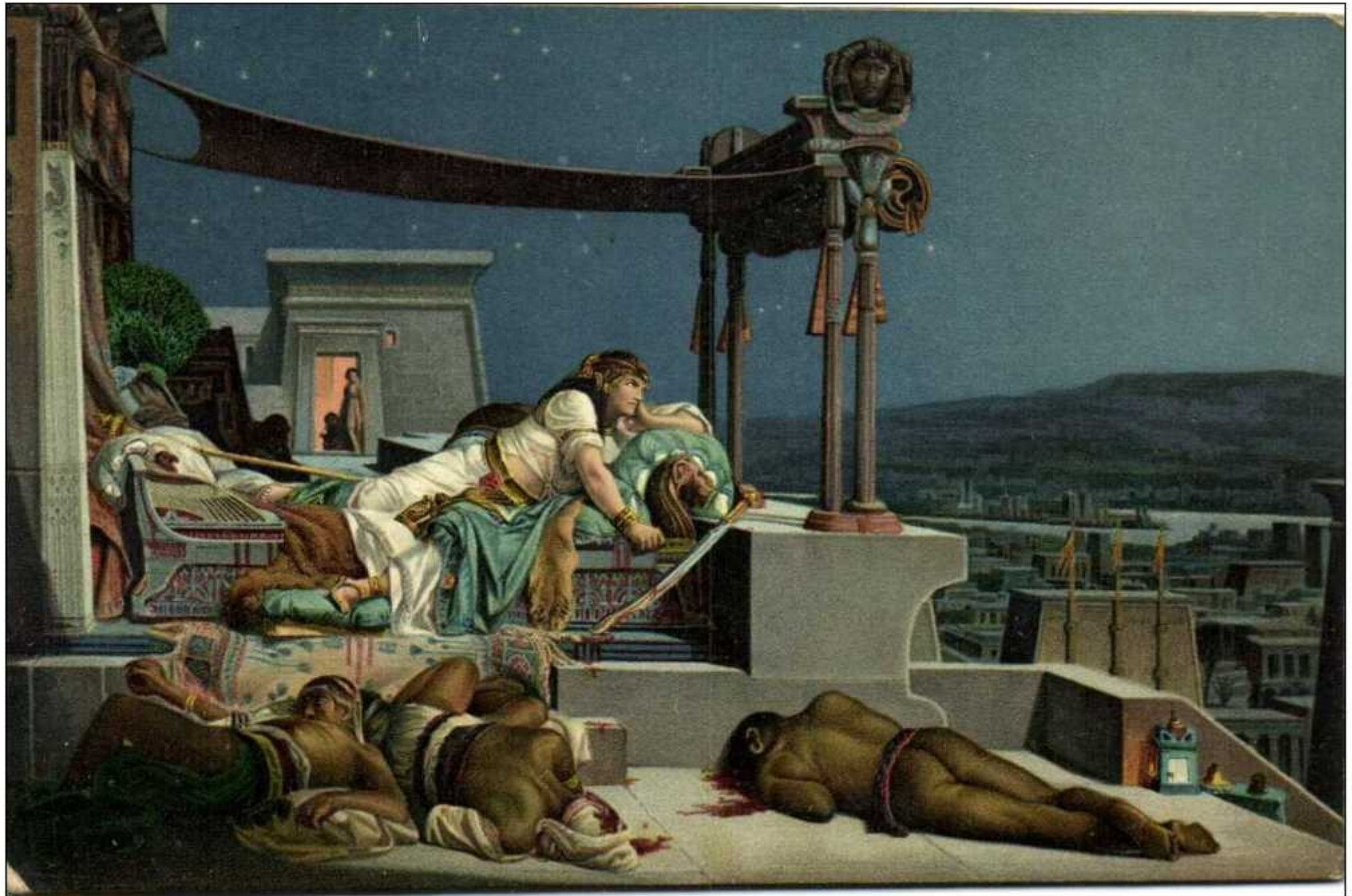
Neutralité du net

Réseau filtré – objectif censure politique

- Chine
- Iran
- États-Unis
- France

<https://www.fdn.fr/actions/confs/neutralite-du-net/>

Contenu illégitime, qui est le coupable ? Les Porteurs de mauvaises nouvelles



Liberté d'expression

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789

Article 10 : Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

Article 11 : La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

Neutralité du net

- Moyens
 - DNS
 - IP
 - TCP 80 et 443
- Régulations techniques légitimes
 - Indépendante du commerce et de la politique spam des mails, ddos, ...

<https://www.fdn.fr/actions/confs/neutralite-du-net/>